

Le centre d'interprétation

au cœur d'un processus de valorisation

Sylvie Marie Scipion *

Partout fleurissent des projets de développement local, espéré durable. Le patrimoine en est fréquemment un matériau, parfois le prétexte. Le centre d'interprétation ressort comme l'instrument le plus souvent choisi. Mais comment peut-il opérer dans de si nombreuses et diverses situations.

L'objet du présent article est d'apporter un éclairage sur les systèmes de décision, construits autour des attentes parfois contradictoires d'acteurs locaux, qui amènent aujourd'hui à choisir le « centre d'interprétation » pour valoriser leur patrimoine.

Il ne s'agit pas de faire une étude exhaustive de ces mécanismes, ni même de définir des typologies d'approches, mais de montrer – à travers trois exemples issus de notre expérience – comment le processus de valorisation s'élabore en fonction des demandes initiales formulées par ces porteurs de projet.

Des patrimoines à interpréter

Espaces fragiles d'intérêts écologiques, géologiques, collections insolites, résultat du travail d'un homme durant toute une vie, ateliers d'artisans exprimant les techniques d'un siècle d'activités, friches industrielles..., sont autant d'opportunités de valorisation pour les collectivités qui en admettent l'intérêt patrimonial et les intègrent dans une politique d'aménagement culturel de leur territoire.

En devenant un enjeu de développement économique et touristique durable, ces patrimoines font émerger de nombreux terrains d'expérimentation quant à leur mode de valorisation et de gestion dès lors qu'il s'agit d'accueillir des publics. Dans chaque cas de figure, une méthodologie d'approche est toujours à réinventer mais celle consacrée à la mise en place d'un « centre d'interprétation »

constitue désormais une base référentielle sur laquelle peuvent se greffer innovation et invention pour répondre à des préoccupations nouvelles.

La notion « d'interprétation », liée à l'histoire des parcs nationaux américains, n'est pas récente et recouvre des approches différentes ; elle est définie au Canada en 1976 comme « *un processus de communication qui vise à transmettre au visiteur la signification et la valeur d'aspects privilégiés du patrimoine culturel et naturel au moyen d'expériences sensibles avec des objets, des artefacts, des paysages ou des sites...* ». Sans rappeler les principes énoncés par Tilden, on peut toutefois évoquer sa réflexion : « *Le propre de l'interprétation est de stimuler chez le visiteur un désir d'élargir l'horizon de ses intérêts et de ses connaissances et de l'aider à comprendre les grandes vérités qui gisent derrière tout constat des faits...* »

Le centre d'interprétation s'appuie donc sur la médiation qui fait appel à toutes les ressources de l'imagination et à toutes les techniques d'animation pour mettre le visiteur en situation, en l'amenant à réaliser qu'il est personnellement concerné par ce patrimoine.

L'objet y tient une place et un rôle autres de ceux qu'il a dans un musée « traditionnel » où il est conservé et exposé pour sa valeur intrinsèque et sa dimension esthétique.

L'animation est interprétation lorsqu'elle complète la vision des objets ou les données d'un témoignage aux moyens

* Sylvie Marie Scipion est directrice associée d'*In situ*, agence spécialisée en valorisation des patrimoines, programmation et réalisation.
10, quai Jean-Mermoz
78400 Chatou
téléphone 01 30 71 96 44
télécopieur 01 30 71 55 54

d'ateliers, de jeux interactifs, d'échanges oraux et visuels...

La visite devient, en quelque sorte, une expérience gratifiante, adaptée à chacun quant au rythme, au contenu, aux messages.

Georges-Henri Rivière a délibérément employé le mot « interprétation » dans la définition qu'il donne de l'écomusée en 1980. On pourrait se demander si l'écomusée n'est pas historiquement le précurseur du centre d'interprétation en France ?

De nouveaux espaces de valorisation, de nouvelles représentations du territoire

L'extension de la notion patrimoniale

Les nouveaux espaces de valorisation sont multiples et variés :

- les espaces naturels (conservatoires, réserves naturelles, réserves naturelles volontaires, espaces protégés...);
- les sites agro-pastoraux, friches agraires (fermes, bocages, alpages, vergers conservatoires...);
- les collections insolites (thématiques, autour d'une vie, maison d'écrivains...);
- les ateliers d'artisans et de savoir-faire (dentelle, cordonneries, café-bar, merceries, épicerie, broderies, boulangeries...);
- les sites proto-industriels (imprimeries, fours à chaux, forges, verreries, ateliers textile...);
- les friches industrielles (ports, chantiers navals, carrières, usines métallurgiques...);
- des zones d'activités en mutation (ports de pêche...).

Ce champ extensible de la notion de patrimoine revenant *in fine* à la charge des collectivités locales, constitue aujourd'hui un potentiel riche et les porteurs de projet envisagent toujours, dans un premier temps, une intervention minimale de type « conservatoire ».

La phase conservatoire : conserver pour qui ? pourquoi ?

Ces dix dernières années illustrent une première étape de « mise sous cloche » s'accompagnant de mesures de protection qui tendent à figer le lieu ou l'objet. Parallèlement, un travail d'études et de recherche est, le plus souvent, confié à des spécialistes mandatés par la collecti-

tivité, ou bien encore, pris en charge par des relais associatifs. Le recueil des données historiques, techniques et ethnologiques permet ainsi de mieux connaître les caractéristiques d'un patrimoine, d'envisager des mesures pour sa protection et le cas échéant, pour sa restauration. Les réponses en matière de restauration soulignent la fragilité d'un patrimoine insolite et formulent les préconisations nécessaires pour toutes réutilisations à des fins de valorisation. Dans un second temps, les conservateurs et animateurs du patrimoine qui ont la responsabilité de ces « musées à part », se posent la question de l'*accueil des publics* et donc de la gestion de ces « nouveaux espaces » : « *conserver, d'accord mais pour qui et à quelles fins ?* »

De la conservation à la gestion des patrimoines

Si, jusqu'alors, la gestion du patrimoine est restée morcelée, les uns se chargeant de sa conservation, les autres de sa valorisation ou des animations, c'est au travers des publics qu'une *conception globale des programmes* s'élabore aujourd'hui.

Le projet de valorisation tente de répondre aux exigences exprimées par les cahiers des charges des collectivités qui inscrivent de nouvelles préoccupations par rapport à leur objectif premier de conservation. Généralement, la demande formule la création d'un espace de visite et d'accueil qui doit être à la fois un lieu :

- d'accueil vivant signifiant le territoire ;
- de convergence, mais aussi un lieu de renvoi ;
- reposant sur des compétences scientifiques en accord avec sa spécificité patrimoniale ;
- capable d'offrir des services aux habitants, mais aussi de répondre aux demandes des touristes ;
- s'assurant économiquement, et pouvant atteindre son seuil d'autofinancement dans la gestion au quotidien.

Ces exigences préfigurent des fonctions multiples qu'il n'est pas toujours aisé de conjuguer si les pratiques de chacun ne sont pas remises en cause : l'organisation de l'offre du côté « patrimonial » et la mise en place de services, pour satisfaire au mieux les demandes.

Les nouveaux paysages décisionnels locaux et l'émergence de nouvelles demandes

La valorisation au service du développement local

Au sein des collectivités, ces questions se posent alors même que le paysage des pouvoirs locaux est lui aussi en mutation : syndicats intercommunaux, communautés de communes, districts, parcs naturels régionaux...

Dans ce contexte de regroupement des collectivités, comment gérer des patrimoines ? Comment utiliser ce potentiel à des fins de développement économique et touristique ? C'est souvent en terme « d'identité de territoire » que les questions patrimoniales sont déclinées : en se regroupant, ces collectivités recherchent *des projets fédérateurs* susceptibles d'offrir un intérêt commun. La gestion du patrimoine devient alors pour ces organisations territoriales récentes un enjeu politique au même titre que le ramassage scolaire.

De nouveaux outils d'aide à la décision doivent donc être mis en place pour leur permettre de se déterminer. D'une part, il s'agit de *définir les concepts de valorisation adéquats* et d'autre part, de *préciser les conditions techniques de faisabilité pour protéger, conserver et mettre en valeur*.

À ces fins, des inventaires à l'échelle locale donnent une identification précise des différentes ressources patrimoniales (naturelles, culturelles, industrielles...). Puis un travail de sélection et de hiérarchisation de ces potentiels s'effectue en tenant compte de leur signification pour la compréhension du territoire, mais aussi des centres d'intérêts des visiteurs, pour autant que l'on puisse en juger. L'élaboration d'un schéma de valorisation vise à proposer une lecture synoptique du territoire.

Se posent, en dernier ressort, des questions quant à la recherche de modes de gestion communs et à la faisabilité technico-économique du projet. En effet, il ne suffit plus d'établir un plan de conservation pour arriver à une gestion de qualité du patrimoine, mais il s'agit de réunir autour d'un projet concerté des acteurs locaux qui sont, d'une manière ou d'une autre, en relation avec celui-ci (élus, scientifiques, associations,

Un objet de collection,
un outil d'interprétation qui captive
l'attention de tous les visiteurs :
la maquette du plan-relief
de Rochefort par Touboullic en 1835.
Musée d'art et d'histoire de Rochefort



10 : Blain

professionnels du tourisme...). L'objectif est de favoriser une réflexion globale autour d'un *concept nouveau et fédérateur*.

La valorisation au service d'attentes sociales nouvelles

Par ailleurs, la variété des usages possibles réservés à ces « nouveaux espaces », le dimensionnement variable des projets, les valeurs symboliques attachées à chacun, mais aussi les perspectives de développement promises, sont autant d'approches que les acteurs locaux entrecroisent de façon complexe, parfois divergente, sur des territoires apparemment uniformes.

Pour la plupart des élus, dont les attentes se fondent sur des préoccupations d'identité et d'environnement, ces nouveaux espaces apparaissent comme des « lieux de représentations de leur territoire ». Toutefois, les stratégies de valorisation s'envisagent différemment.

Pour les uns, les questions d'*enracinement* et d'*attachement* s'illustrent au travers des notions de sites d'exception, lieux symboliques et représentatifs d'une épopée collective... ; pour les autres, les questionnements d'*image* trouvent réponse au travers de la requalification de savoir-faire dans une société en mutation ou encore, au travers d'une architecture de caractère qui s'adapte à de nouveaux besoins tout en gardant sa valeur de témoignage...

Le processus d'interprétation et la valorisation des patrimoines

Quatre exemples concrets nous permettront d'illustrer l'évolution de la demande des collectivités territoriales en matière de valorisation des patrimoines. Les axes de réflexion qu'ils suscitent ont dirigé notre approche pour aider des instances locales à inventer de nouveaux services.

Les relations entre le secteur du tourisme et celui de la culture dans le montage de projets nouveaux

Très schématiquement, les acteurs touristiques « consomment » des produits, les acteurs culturels « conservent » à des fins de connaissance. Les passerelles à établir sont nombreuses et lorsqu'elles sont mises en place, elles remettent en question des pratiques dès lors que se pose la question des publics.

Certaines expériences ou terrains de rencontre montrent que bien souvent les blocages initiaux se fondent sur des questions de vocabulaire, de manque de communication entre ces praticiens ou de méconnaissance respective du travail de chacun.

L'exemple que nous avons retenu pour illustrer cette problématique concerne le projet de valorisation commandité par la **ville de Rochefort** cherchant à réunir au sein d'un même programme les objectifs du musée d'art et d'histoire, du service ville d'art et d'histoire et de l'office de tourisme. (Voir annexe 1, page 27).

La lecture synoptique d'un territoire nécessite une mise en commun d'approches différentes

Le second exemple illustre combien la remise en question de la représentation du territoire bouscule les cloisonnements disciplinaires liés à la lecture et la compréhension du patrimoine : esthétique, historique, ethnologique, sociologique, technique, urbanistique et économique...

La programmation d'un lieu de synthèse peut répondre aujourd'hui au désir des habitants de mieux s'approprier leur environnement, en même temps qu'il apporte à tous les visiteurs de passage, souhaitant découvrir et comprendre, à travers des approches plurielles, l'histoire d'un pays ou d'une communauté d'hommes et de femmes.

La commune de Port-en-Bessin, petit port de caractère, occupant la sixième place économique des ports de pêche fraîche français pose la question en ces termes : comment allonger la durée du temps de visite du port qui, par lui-même, constitue un pôle de visite authentique ? La création d'un lieu de synthèse permettrait-il alors de raconter l'histoire de cette enclave géologique, géographique et sociologique, tout en renvoyant sur des circuits de découverte et en offrant des animations et des activités pédagogiques ou ludiques qui irrigueront le port et ses abords ? (Voir annexe 2, page 27)

**Une nouvelle lecture du territoire
et un esprit de services aux publics
engendrant de nouveaux métiers**

La notion de centre d'interprétation permet d'explorer de nombreuses possibilités d'innovation en matière de valorisation.

La réserve naturelle géologique de Thouars, après avoir conforté sa légitimité scientifique, se pose aujourd'hui la question de concevoir un programme de développement pertinent et une structure de qualité en anticipant des besoins de société préfigurant les attentes de demain.

Les objectifs du programme sont donc ambitieux et envisagés à moyen et long termes :

- définir un espace où le public découvre un « objet » appartenant à tous : les ressources géologiques ;
- fonder un lieu de synthèse à partir des questionnements de la société contemporaine ;
- engager de nouveaux moyens technologiques ;
- transmettre un esprit où l'expérience est un levier pour la connaissance ;
- favoriser l'apprentissage ludique.

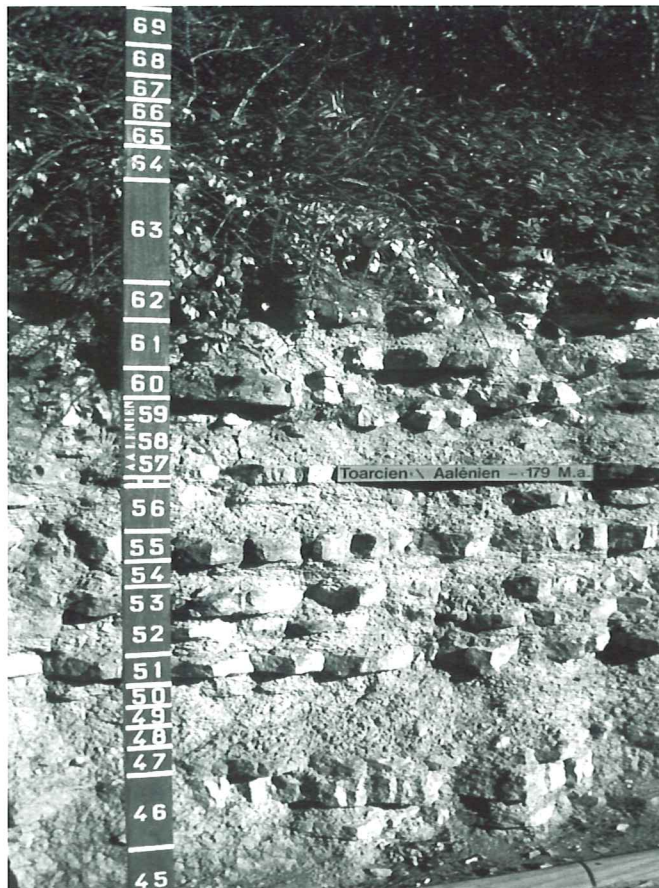
(Voir annexe 3 page 27)

Une expérience collective

Le concept de centre d'interprétation répond à une demande motivée « bicéphale » : **la commune de Flamanville porteuse d'une histoire** et **EDF-CNPE acteur contemporain** de cette histoire. Le projet s'inscrit d'une part dans une problématique conservatoire et d'autre part, dans une perspective historique. Le passé n'est pas un bloc monolithique et l'histoire qui est en train de se tramer est faite de multiples entrées.

L'enjeu de ce projet tente donc, ici, d'interpréter l'histoire de Flamanville à partir de l'histoire de la mine sous-marine de Diélette jusqu'à l'arrivée de la centrale nucléaire, son installation et son développement actuel. (Voir annexe 4, page 28).

Ces quatre cas de figure expriment des enjeux nouveaux et montrent comment la notion de centre d'interprétation est pour chacun une opportunité satisfaisante, surtout *dans l'élaboration du processus de valorisation qui permet au projet de se pérenniser.*



Photos : Didier Poncez

Dans ces deux illustrations, l'étage géologique du Toarcien (stratotype défini à Thouars) y est décrit pour le public par la succession des différentes roches qui le composent (en haut) et par les fossiles (ammonites) qu'il contient en bas.

Questions ouvertes

Des « objets-systèmes »

Pour chacun de ces exemples, l'objet patrimoine est *un ensemble* : une ville, un port de pêche, une réserve naturelle géologique et un site industriel. C'est un objet « hors les murs » qui traduit les relations multiples qu'une population entretient avec son environnement – cadre de vie ou d'activité –, et ne se raconte que d'un seul mode. Il ne peut être figé, enfermé, sacralisé. En ce sens, cet « objet-système » relève plus de la collectivité des habitants que de l'institution de type muséal. Le projet de valorisation doit tenir compte de cette dimension.

Réponse culturelle à une préoccupation portée en premier par des zones rurales en perte de vitesse, l'écomusée proposait déjà des lieux de valorisation *in situ* organisés en antennes. Plus de vingt ans après, l'écomusée apparaît toujours pertinent *pour restituer un territoire dans une vision prospective*. Cependant, à la différence de l'écomusée qui raconte un territoire sous toutes ses formes au travers de collections représentatives, le centre d'interprétation semble se déterminer par rapport à un thème dominant. Avec ou sans collections, le centre d'interprétation exprime de nouveaux centres d'intérêts. Son positionnement lui permet d'offrir une lecture synthétique dans une relation de proximité avec ses publics.

Acteur de son patrimoine

Du fait des caractéristiques de l'« objet-système » à valoriser, deux enjeux nouveaux viennent conforter la relation au patrimoine : d'une part, l'appropriation d'un environnement par la collectivité et d'autre part, la volonté « pédagogique » placée au cœur des programmes d'actions.

Conserver pour mieux former, conserver et rendre accessible, conserver et expliquer, conserver et promouvoir une identité ou un savoir-faire..., cette démarche est-elle, là encore, si innovante par rapport aux notions fortement mises en évidence par les pionniers des écomusées ? Si le centre d'interprétation propose un nouveau mode relationnel entre l'« objet-système conservé » et les visiteurs, il met aussi en marche un *processus de valorisation* qui oblige, en amont, de nombreux partenaires à travailler de concert.

Il en découle des choix stratégiques et des partis pris :

- contribuer à développer l'action sur les terrains ;
- multiplier les partenariats ;
- faire découvrir par soi-même ;
- enraciner tout en restant prospectif ;
- créer un programme cohérent tout en favorisant des actions transversales sur un territoire et des acteurs ;
- participer à un engagement social.

Placé au cœur d'un *processus d'échanges*, il devient prétexte à de nouvelles interrogations : quels publics accueillir ? Quels outils met-on à leur disposition ? Comment rendre accessible ? Comment conjuguer les besoins de loisir, de découverte et d'initiation ? Comment inscrire le processus de valorisation dans une dynamique sociale ?

Pour ces quatre exemples, le centre d'interprétation n'est pas une fin en soi, il est plutôt une démarche d'action, d'où la difficulté pour une structure de se qualifier « centre d'interprétation de la ville » ou « centre d'interprétation des sciences de la terre », « centre d'interprétation de la pêche »..., et de garder cette appellation. Le centre d'interprétation est toujours à la recherche d'un nom qui le distingue parmi d'autres.

Qu'il prenne corps sous forme d'un par-

cours-spectacle ou d'une expérimentation pédagogique, le programme d'un centre ne se passe en aucun cas d'une sérieuse assise scientifique. Prenant appui sur l'histoire des lieux, il en dégage des clés de lecture pour expliquer les enjeux contemporains. C'est pourquoi, il semble correspondre aujourd'hui à de nouveaux modes *de dialogue et de représentation entre un territoire, ses habitants et tous ceux qui souhaitent le comprendre*.

Conclusion

Lieux de représentation d'un territoire, processus de valorisation mis en œuvre, réponses aux attentes multiples des publics et gestion optimisée sont, pour chaque exemple retenu, des opportunités pour mettre en perspective *le patrimoine face aux questions d'avenir et offrir de nouveaux horizons*.

En résumé, les demandes nouvelles faites par les collectivités territoriales nécessitent aujourd'hui d'imaginer et non d'imiter. Le centre d'interprétation peut en être le terreau :

- nouvelle configuration territoriale (communauté de communes, district, syndicat intercommunal...) entraînant de nouveaux lieux de mobilisation ;
- redistribution des lieux de représentation et leurs mises en réseaux ;
- nouveaux enjeux économiques et sociaux ;
- nouveaux terrains d'expérimentation : projet qui prend racine localement et non projet de culture « hors sol » ;
- conception d'un tourisme « doux » pour un développement économique durable ;
- recherche de modes d'organisation fonctionnels pour optimiser les services aux publics ;
- nouveaux lieux d'apprentissage des questions sociales pouvant devenir partenaires de l'éducation nationale. ■

Annexes

1. Rochefort : la recherche d'un nouveau mode de fonctionnement en direction des publics

Rochefort est une ville créée *ex nihilo*, il y a quelque trois cents ans. Son patrimoine architectural atypique et sa politique de valorisation menée depuis une décennie ont permis de développer un véritable tourisme patrimonial : des regards croisés y sont proposés (urbanistique, architectural, sociologique, écologique ou esthétique)...

Les constats qui ont initié le projet :

- l'histoire de la ville de Rochefort est spécifique ;
- autour de cette histoire, un tourisme patrimonial s'est élaboré ;
- plusieurs niveaux de lecture de la ville ont été mis en place, comme par exemple :
 - la ville et son environnement : Rochefort, port de mer, (la Corderie Royale et son centre culturel de rencontre), les ressources faunistique et floristique des abords immédiats de la ville (association Objectif nature),
 - la lisibilité architecturale et urbanistique : organisation de visites de la ville (service ville d'art et d'histoire de Rochefort et office de tourisme),
 - la découverte de la ville au travers des collections du musée d'art et d'histoire de Rochefort,
 - le travail en direction des quartiers par le musée d'art et d'histoire,
 - la mise en place de nombreux outils de découverte par l'office de tourisme.

Les questions qui ont sous-tendu la réflexion :

- quel est l'outil le mieux adapté aux questionnements portés par la ville, en résonance avec les collections du musée et les actions de chaque service ?
- quelles passerelles imaginer entre le musée d'art et d'histoire, le service ville d'art et d'histoire et l'office de tourisme ?
- comment regrouper les trois acteurs pour mieux lire la ville et mieux accueillir ?

Les enjeux qui ont motivé un programme commun :

- créer un outil en cohérence avec la politique de la ville ;
- définir un concept commun ;
- trouver des modes de fonctionnement com-

muns recoupant les missions de chacun tout en renforçant respectivement leurs moyens.

Les propositions pour l'élaboration du Centre d'interprétation :

- création d'un programme cohérent entre le musée d'art et d'histoire, le service ville d'art et d'histoire et l'office de tourisme ;
- optimisation d'un lieu de représentation de la ville - centre d'interprétation – grâce à la répartition des différentes missions et fonctions des partenaires à associer.

Le programme :

- un concept fédérateur : une poétique de la ville ;
- un outil commun :
 - un espace d'accueil mixte renvoyant sur l'ensemble du territoire et ses activités,
 - une exposition permanente à l'accès libre ;
- des outils spécifiques :
 - une politique d'expositions temporaires,
 - un espace présentant les projets d'urbanisme de la ville,
 - un espace audiovisuel restituant la ville et son environnement,
 - des circuits d'interprétation,
 - une politique d'animations ;
- un fonctionnement croisé renforçant les savoir-faire de chaque service :
 - une convention d'objectifs,
 - la participation commune à l'élaboration du programme,
 - la recherche d'une gestion optimisée au travers de la redéfinition des missions respectives de chaque service.

2. Port-en-Bessin, un port de caractère et ses activités de pêche d'hier à aujourd'hui

Les constats :

- depuis trois ans plusieurs générations d'hommes et de femmes ont vécu, de la pêche à Port-en-Bessin (14) ;
- le port est encore aujourd'hui le sixième port français de pêche fraîche ;
- 80 % de la population vit de cette activité ;
- le port est déjà une raison de visite pour le plus grand nombre.

Les questions :

- comment envisager une politique d'offre culturelle et de découverte de qualité pour les visiteurs qui aujourd'hui se rendent sur la jetée

puis repartent aussitôt après ?

Les enjeux :

- allonger la durée de visite en proposant des produits de découverte.

Les propositions :

- raconter l'histoire des habitants de Port-en-Bessin depuis un lieu accessible ;
- restituer au grand public les différents points d'activités du port (cristallerie, entretien des bateaux, ramondage, etc.) ;
- créer des circuits de visites entre le bourg et le port ;
- construire une halle à poissons ;
- concevoir des sorties en mer.

3. La réserve naturelle géologique de Thouars au service d'une société en devenir

Le témoignage géologique – le stratotype du toarcien – est le point de départ d'une réflexion menée par la réserve naturelle depuis une dizaine d'années sur la sensibilisation à l'environnement. Forte de son expérience, de sa légitimité scientifique et résolument tournée vers l'avenir, elle propose aujourd'hui une relecture de son environnement, par l'approche des métiers liés aux ressources du sol. Elle place la démarche pédagogique au cœur du processus de valorisation.

Les constats qui ont motivé la demande :

- ouverture aux publics de la réserve naturelle géologique ;
- le district de Thouars qui en a la charge mesure les limites de la seule démarche conservatoire. Il souhaite mettre aujourd'hui à disposition de ses habitants et visiteurs un lieu ressource susceptible de les accompagner au travers d'une problématique plus large liée à l'environnement ;
- le district et la ville de Thouars souhaitent ouvrir un lieu pluridisciplinaire autour de la géologie, l'histoire et les arts plastiques.

Les questions directrices :

- quel outil de sensibilisation à la géologie mettre à disposition des établissements scolaires et du grand public ?

Les enjeux moteurs :

- créer un lieu vivant de rencontre préfigurant les pratiques de demain ;
- concevoir le fonctionnement de ce lieu pour

rendre la géologie accessible à des publics nouveaux ;

- intégrer la dimension pédagogique au cœur du processus.

Les propositions :

- *un concept* : à la manière d'un vaste kaléidoscope, le centre d'interprétation de la réserve naturelle géologique de Thouars offre aux visiteurs des regards combinés en démultipliant les points de vues ;

- *un parti-pris dynamique* : apprendre à vivre les pratiques de la géologie et plus largement celles des sciences qui en découlent pour comprendre un territoire ;

- *un propos* :

- la démarche conservatoire doit ouvrir sur une forme d'action (agir sur l'environnement, susciter des vocations, sensibiliser aux métiers de la terre, vulgariser les sciences de la terre, mettre le visiteur en situation d'expérience...),

- le centre d'interprétation, par la création d'un atelier de moulages, aide à la prise de conscience de l'environnement : « *ne repartez pas les poches pleines de fossiles, faites les vous-mêmes, en participant aux séances de moulages* »,

- la lecture du territoire par le prisme des « métiers de la terre » permet de croiser une « technique » et un aspect du territoire. En rompant avec une approche chronologique, le centre d'interprétation offre aux visiteurs des repères ;

- *la mise en réseau, le thème des ressources géologiques étant fédérateur* :

- la géologie au niveau départemental (centre de formation, espace de découverte, réserve naturelle...);

- les sites d'intérêt géologique portés par des communes ;

- la concertation des pôles de découvertes et d'initiation à l'environnement de même dimensionnement pour des actions d'opportunités,

- la coordination de visites de sites ayant un lien avec les ressources du sol (carières, tuilerie, fours à chaux, vignes et vignobles...);

- le développement d'outils multimédia intra et Internet ;

- *un outil de lecture et d'interprétation* :

la création d'un pôle de visite complémentaire à la visite de la réserve naturelle : exposition permanente, ateliers pédagogiques, atelier de moulage ;

- *des outils pédagogiques* :

proposer aux établissements scolaires (tous niveaux) un lieu de ressources encadré par des professionnels pour :

- la formation des enseignants,

- l'organisation d'ateliers découverte com-

plémentaires aux programmes scolaires ;

- *la cohabitation avec d'autres acteurs culturels* :

la cohabitation dans un même lieu de l'espace d'interprétation de la réserve naturelle géologique avec l'école d'arts plastiques et l'historial de Thouars oblige déjà la multiplication des regards.

En remontant le fil de ces approches : scientifique, artistique, sociologique et historique, le pôle des « Écuries du Château » réconcilie un territoire. Chacune de ces démarches prend naissance, à un moment ou à un autre, dans l'histoire du Thouarsais et signifie différents temps donnés sans pour autant les hiérarchiser.

4. Des mines sous-marines de Diélette à l'implantation du centre de production d'énergie nucléaire

L'ancienne cantine des mines sous-marines de Diélette reste le seul témoignage de la présence de cette activité sur le cap de Flamanville durant près de cent ans. Aujourd'hui, propriété d'EDF, le lieu suscite encore beaucoup de témoignages chez les Flamanvillais : « *c'est la maison de tous* » disent les plus impliqués. Objet d'émotions pour les uns, elle traduit aussi ce qui s'est passé à Flamanville dans une zone à dominante économique rurale : une activité postindustrielle, des conditions de travail pénibles, l'arrivée de main-d'œuvre étrangère, une organisation sociale autour de l'activité d'extraction qui durera jusque dans les années soixante.

C'est sur ce même site, ce même « isolat », qu'a été décidée l'implantation de la centrale nucléaire. Le site des Mines de Diélette ne sera jamais une friche industrielle et l'histoire du travail et de ses mutations continue de se dérouler.

Les constats qui ont motivé la demande :

- l'ancienne cantine des mines sous-marines est pour les habitants un lieu fort de leur histoire ;

- le devoir de mémoire s'impose ;

- EDF-CNPE, propriétaire du site, s'associe avec la commune de Flamanville pour envisager une démarche conservatoire et de valorisation ;

- le thème du travail et de ses mutations est retenu ;

- l'attrait pour le tourisme industriel : connaissance du fonctionnement des installations nucléaires.

Les questions directrices :

- si le positionnement thématique émerge

facilement, son traitement semble plus complexe : les approches ethnologiques, sociologiques, historiques et techniques vont se compléter ;

- l'outil de valorisation ne se limite pas à l'ancienne cantine : il est le point de départ d'une réflexion plus large sur l'homme et le travail, sur l'expression du geste et de l'idée.

Les enjeux moteurs :

- concevoir un espace d'interprétation original ;

- toucher un large public ;

- inscrire le projet dans une politique de développement touristique du Nord-Cotentin : offrir un produit-découverte d'une journée pour le grand public ;

- intégrer la dimension pédagogique au cœur du processus de valorisation.

Les propositions :

- *un concept* : l'homme et le travail ;

- *un parti pris original* : l'implication des habitants sollicités dans le processus d'élaboration de leur lieu de mémoire, une visite spectacle qui évoque l'évolution du travail, des modes d'organisation sociale et restituée à la fois l'esprit de solidarité du fond de la mine au village et l'esprit d'entreprise au sein de la centrale nucléaire ;

- *un propos* :

- la démarche conservatoire doit servir l'histoire de Flamanville ;

- la démarche interprétative raconte l'épopée des travailleurs des mines et du nucléaire ; elle se fonde sur la relation entre les deux univers ;

- *la mise en réseau : la route du cap*

- le centre d'interprétation s'inscrit dans une offre globale : « la découverte de la route du cap »,

- les autres lieux développent la dimension nature, environnement et paysage,

- la mise en place de « circuits découverte » du Nord-Cotentin par navettes électriques et calèches à partir de Flamanville renforce la logique de mise en réseau,

- la coordination de ces visites de sites nécessite un point d'ancrage... ;

- *un outil de lecture et d'interprétation* :

la création d'un pôle de visite complémentaire ;

- *des outils pédagogiques* :

un lieu ressource encadré par des professionnels à proposer aux établissements scolaires (tous niveaux) pour :

- l'organisation d'ateliers découverte en complément des programmes scolaires,

- une visite complémentaire aux classes découvertes organisées par le Centre d'information des publics de la centrale nucléaire.

L'hôtel Hèbre de Saint-Clément

La ville de Rochefort, ancien arsenal maritime du XVII^e siècle, poursuit depuis plus de vingt ans une politique urbaine visant à dynamiser son centre urbain. Cela s'est traduit par l'engagement d'une politique vigoureuse de restauration-réutilisation des bâtiments dégradés et des aménagements d'espaces publics, dont la création d'un jardin contemporain. Par nécessité, la dimension de ces projets est restée limitée à des objectifs locaux.

Pourtant, l'originalité des démarches engagées a été remarquée et l'image de Rochefort s'est capitalisée sur un patrimoine maritime unique au monde. L'attrait de la ville, porté par la montée du tourisme urbain, s'est développé dans les années 1980 et 1990.

Avec l'augmentation de cette fréquentation, la Ville s'est aperçue que les équipements urbains ne correspondaient plus aux besoins des visiteurs, tant en termes d'aménagement que de compréhension de la cité.

Pour répondre à ces nouvelles aspirations, elle a décidé de reporter l'ensemble du stationnement des visiteurs sur un vaste parking gratuit, situé en périphérie immédiate du centre ville. Ce parking est directement connecté aux lieux de visite de l'arsenal par une artère principale de la ville : l'avenue de Gaulle. Une signalétique permettant de drainer les visiteurs sur l'ensemble des sites favorisera ce rôle. Pourtant, si cette démarche est cohérente fonctionnellement, elle est insuffisante sans la création d'un pôle d'intérêt à l'entrée de cette artère qui permette de rendre le temps de parcours agréable.

Face au tissu urbain de Rochefort parcellisé, difficilement lisible en fonction de son plan quadrillé, et une architecture ne s'appréciant guère qu'avec un minimum de clés de compréhension, la ville a souhaité créer un lieu de présentation globale pouvant devenir ce pôle. Cette analyse est soutenue par des études de fréquentation démontrant que les monuments sont visités indépendamment les uns des autres sans qu'il y ait une recomposition générale par les visiteurs. Autre argument, les acteurs du secteur

culturel et touristique sont sectorisés et poursuivent des objectifs issus de cultures institutionnelles différentes.

Progressivement, le concept projet ? de centre d'interprétation s'est dégagé pour répondre à ces problèmes. La ville a souhaité que celui-ci s'appuie sur le regroupement du musée d'art et d'histoire, le service ville d'art et d'histoire et l'office de tourisme pour proposer aux visiteurs comme aux habitants une compréhension de la ville. La création de cet équipement se veut donc à la fois une pièce et un outil de la politique urbaine. Il aura vocation à devenir un lieu de débat de l'actualité des projets et fédérateur d'enjeux susceptibles de formaliser une politique touristique partagée.

En s'implantant dans l'hôtel Hèbre de Saint-Clément, ancien hôtel particulier situé au milieu de l'avenue de Gaulle, le centre deviendra ce pôle d'attraction à proximité du grand parking et symbolisera par l'histoire de l'édifice, le patrimoine de la ville.

D'une certaine manière, ce projet est un produit de la décentralisation. C'est l'identification des problèmes d'un territoire local et la mobilisation des acteurs locaux qui l'ont rendu possible. La réalisation d'un grand musée aurait pu être imaginée. Séduisant à priori, un tel projet n'aurait pas répondu aux préoccupations locales et n'aurait sans doute pas satisfait les élus dans leur attente d'un véritable outil de développement local. C'est la raison pour laquelle le centre d'interprétation doit devenir, par un dialogue permanent entre culture et tourisme un outil d'une politique renouvelée de découverte de la ville et être le ferment d'une politique touristique placée dans une perspective de durabilité.

*Michel Gallice,
secrétaire général adjoint
de la ville de Rochefort, Mairie
téléphone 05 46 84 30 30
télécopieur 05 46 84 30 99*